

Nouveaux tarifs rentrée 2023

Les Avirons, le 10 Août 2023

20, rue du Lycée 97425 LES AVIRONS ■02.62.38.09.16. ■02.62.38.19.87 mél: ce 9740045f@ac-reunion.fr

SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT FICHE D'INSCRIPTION

Repas à 1 € pour les lycéens : La Région Réunion prend en charge une partie du prix du repas ramenant le coût pour les familles à 1 €.

Le tableau des tarifs tient compte de cette aide pour les lycéens.

la Région a adopté les tarifs ci-dessous pour l'année scolaire 2023.

es tarifs des 2^{ème}, 3^{ème} trimestres et du repas à l'unité ainsi que les différents forfaits vous sont donnés à titre indicatif et

seuvent éventuellement être revus par le Conseil Régional,

Périodes	Catégorie	1 ^{er} trim	2er trim	3er trim	Observations	
Forfait DP 5 5 repas/semaine	Lycéens	77.00 €	40.00 €	37.00 €	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.	
	Etudiants	262.57 €	136.40 €	126.17 €		
Forfait DP 4 4 repas/semaine	Lycéens	64.00 €	32.00 €	30.00 €	Jours fixes et non modifiables : Lundi, mardi, jeudi, vendredi.	
	Etudiants	218.24 €	109.76 €	102.90 €		
Repas à l'unité	3,82 €				Les repas sont payables d'avance et non remboursables. Le chargement de la carte d'accès est fixé à 5 repas minimum.	
Forfait internat	Lycéens	318.78 €	165,60€	153.18 €	Une caution encaissable de 50 € (literie). Une avance de 60 € (lycéen)) ou de 400 € (étudiant) de frais d'internat seront demandées à l'inscription.	
	Etudiants	689.92€	358.40 €	331,52 €		
Cartes dégradées - perdues ou non rendues	6€				La carte est à rendre en fin d'année scolaire quand l'élève quitte l'établissement – ou à sa demande de radiation en cours d'année.	

- La carte d'accès est valable pour la cafétéria et le self.
- Les encaissements se font exclusivement le matin jusqu'à midi (Lundi, mardi, jeudi, vendredi).
- Pas d'encaissement le mercredi.

J'ai lu le règlement et m'engage à le respecter.



Mind Le Proviseur PROVISEUR THOMAS

CETTE FICHE SERA IMPERATIVEMENT RETOURNEE AU SERVICE DE GESTION POUR LE 25/08/2023.

VCEE ANTOINE DE SAINT EXUPERY - LES AVIRONS - Inscription au service de RESTAURATION année scolaire 2023-2024 NEORMATIONS. Les changements de régime en cours d'année ne peuvent être demandés qu'à la fin du trimestre précédent tout trimestre commence est dû.

jur tous les régimes (DP_INTERNE, EXTERNE), à remettre OBLIGATOIREMENT un RIB du représentant légal qui perçoit s'aidés (Bourses, ...) et/ou celul qui pale les frais d'hébérgement.

Je soussigné(e) NOM certifie avoir pris connaissance du Règlement Ro		
faire respecter et inscrit		
l'élève NOMservice de restauration pour l'année 2023-2024	[19] [18] [18] [18] [18] [18] [18] [18] [18	Classe au
Cochez la formule choisie :		
□ La formule DP 5 jours		
□ La formule DP 4 jours.		
☐ INTERNE		
☐ EXTERNE OU REPAS A L'UNITE		ianature du renrésentant léaal